



HAL
open science

La dynamique démographique de la population du territoire du SCOT de l'Artois à l'horizon 2020

Jean-François Léger

► **To cite this version:**

Jean-François Léger. La dynamique démographique de la population du territoire du SCOT de l'Artois à l'horizon 2020. 2011. halshs-03978992

HAL Id: halshs-03978992

<https://shs.hal.science/halshs-03978992>

Submitted on 8 Feb 2023


HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Public Domain

La dynamique démographique

de la population du territoire du SCoT de l'Artois à l'horizon 2020



Le territoire du SCoT de l'Artois a perdu 14 000 habitants entre 1968 et 2006. Au sein de ce territoire, les variations ont été très inégales : tandis que le nombre d'habitants de l'ancien bassin minier diminuait fortement (- 24 000 habitants en près de 40 ans), celui du Béthunois et « des collines de l'Artois » (au sud de l'ancien bassin minier) augmentait (+10 000 habitants). Ces évolutions vont-elles se poursuivre à l'horizon 2020 ? L'analyse de la dynamique démographique depuis 1968 de la population du territoire du SCoT de l'Artois semble dessiner des perspectives différentes à l'horizon 2020.

• POURQUOI RÉALISER DES PROJECTIONS DÉMOGRAPHIQUES :

Quel a été le passé démographique du territoire du SCoT de l'Artois et quel en sera l'avenir ? Autant de questions justifiant l'élaboration de projections démographiques.

Compte tenu des enjeux importants liés aux évolutions démographiques - que ce soit en termes d'urbanisme, d'aménagement du territoire ou d'habitat - il apparaît nécessaire que les élus et les acteurs locaux du territoire du SCoT de l'Artois disposent d'un outil de compréhension des dynamiques démographiques.

L'objectif est d'apporter une vision plus proche du terrain, complémentaire à celle initiée par l'INSEE dans le cadre de leurs projections démographiques à l'échelle nationale et régionale, déclinée dans le SCoT. Il s'agit de mieux comprendre la croissance démographique récente, qui fait suite à un long déclin démographique engagé dès les années 70, afin d'élaborer un scénario de prévisions démographiques le plus précis possible, à l'horizon 2020 qui est celui des documents de planification (SCoT et PLU).



• UN TRAVAIL PARTENARIAL ENTRE L'AGENCE D'URBANISME DE L'ARRONDISSEMENT DE BÉTHUNE ET JEAN FRANÇOIS LÉGER DE L'INSTITUT DE DÉMOGRAPHIE DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS



Jean-François Léger est démographe, enseignant-chercheur à l'Institut de Démographie

de l'Université Paris 1 Sorbonne (IDUP). Ses recherches actuelles portent sur la dynamique des

populations des ensembles territoriaux. Il anime d'ailleurs une revue consacrée à ce thème : les Cahiers de démographie locale (Éditions Néothèque).

L'IDUP est une unité d'enseignement et de recherche de l'Université Panthéon-Sorbonne. Depuis plus de

cinquante ans, cette structure universitaire propose une formation aux principales techniques de production et d'exploitation des données quantitatives et délivre un master 2 professionnel d'expert-démographe.

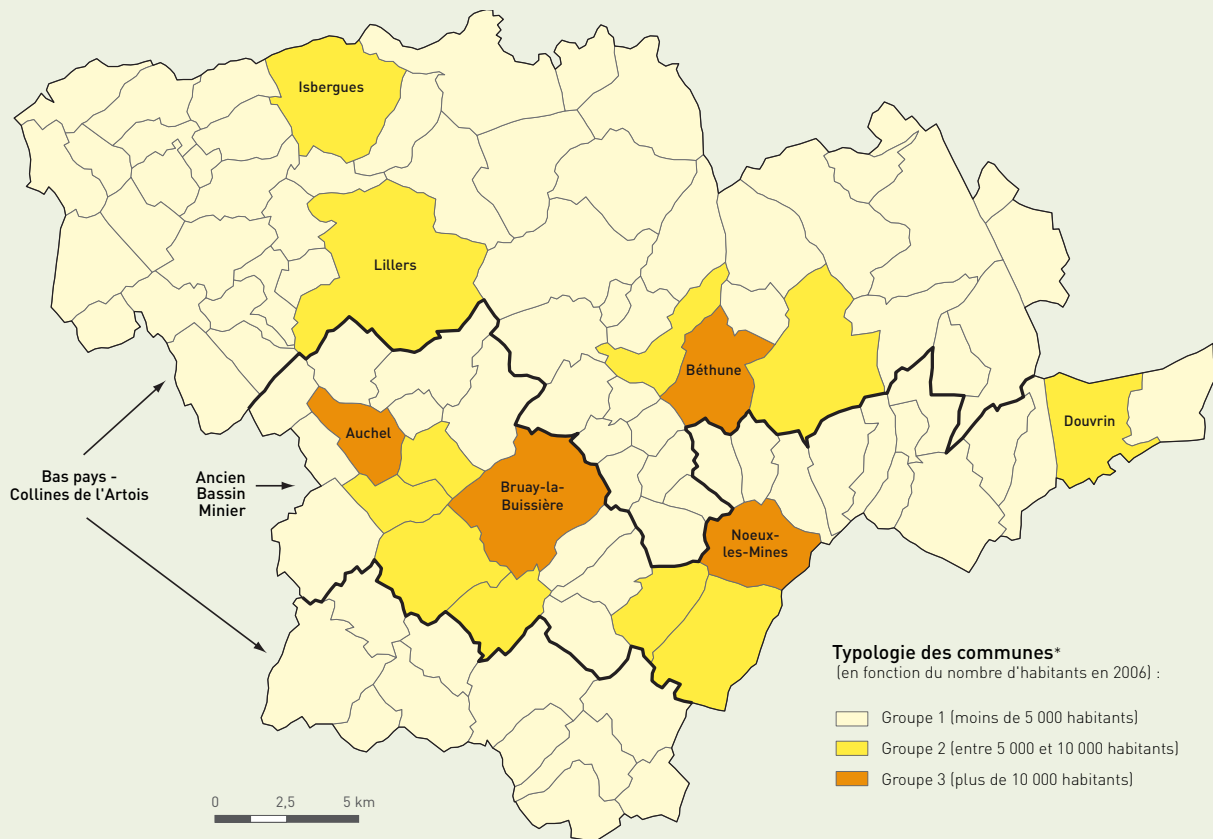
• PRINCIPES ET PÉRIMÈTRE D'ÉTUDE

L'étude exposée dans ce document fait référence au périmètre du SCoT de l'Artois. Il couvre 4 intercommunalités : la Communauté d'Agglomération Artois Comm, la Communauté de Communes de Noeux et Environs, la Communauté de Communes Artois-Lys, et la Communauté de Communes Artois-Flandres. Au sein de ce périmètre et sur la

base des secteurs d'habitat définis lors des publications précédentes, nous avons identifié 2 secteurs démographiques regroupant un ensemble de communes aux caractéristiques socio-démographiques proches :
 - le secteur du Béthunois et des « collines de l'Artois » (au sud de l'ancien bassin minier) ;
 - le secteur de l'ancien bassin minier.

Enfin, un 3ème niveau de lecture vous sera proposé dans ce dossier en fonction de la taille des communes. 3 catégories se sont dégagées : les communes de moins de 5 000 habitants, les communes de 5 000 à 10 000 habitants et les communes de plus de 10 000 habitants, chaque catégorie ayant des caractéristiques démographiques propres.

• ENTITÉS DÉMOGRAPHIQUES DU TERRITOIRE DU SCOT DE L'ARTOIS EN 2011



* classement des communes réalisé pour les besoins de l'étude projections démographiques réalisée par l'institut de démographie de l'Université Panthéon Sorbonne (Paris 1).

MOINS D'HABITANTS EN 2006 QU'EN 1968 MAIS PLUS DE MÉNAGES ET DE PERSONNES ÂGÉES

DEPUIS LA FIN DES ANNÉES 60, LE TERRITOIRE DU SCOT DE L'ARTOIS A VU SA POPULATION DIMINUER. CEPENDANT, DANS LE MÊME TEMPS, LE NOMBRE DE MÉNAGES AUGMENTAIT TOUT COMME LE NOMBRE DE PERSONNES ÂGÉES.



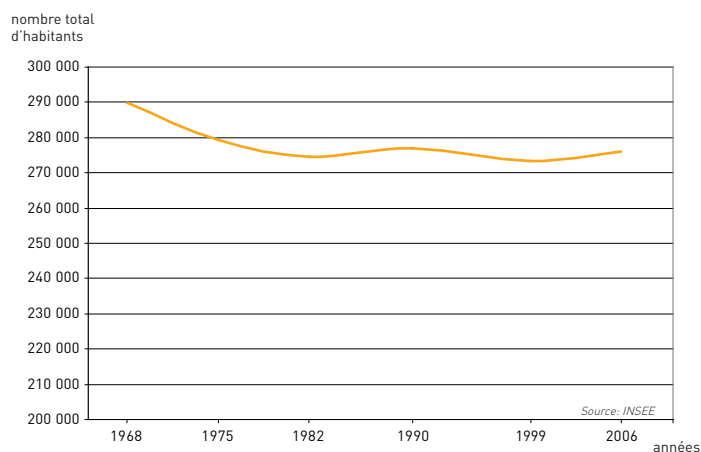
• UN TERRITOIRE QUI A PERDU 14 000 HABITANTS EN 40 ANS

Le territoire du SCoT de l'Artois a perdu 14 000 habitants en près de 40 ans bien que son solde naturel ait toujours été positif. Dans le détail, on observe une baisse continue du nombre d'habitants entre le début des années soixante-dix et le début des années quatre-vingt. Il s'agit

par ailleurs de la diminution de population la plus forte sur la période observée puisqu'on passe de 290 000 à 275 000 habitants. S'en suit, une légère reprise dans les années quatre-vingt avant de retrouver une courbe à nouveau à la baisse dans les années quatre-vingt dix.

Le niveau de population le plus faible est d'ailleurs atteint en 1999 avec 273 000 habitants. Depuis le début des années 2000, la tendance est à la hausse. En 2006, on comptait 276 000 habitants, soit une hausse de 3 000 habitants en sept ans. Cette reprise de la croissance démographique devrait se poursuivre à l'horizon 2020 si les flux migratoires récents se maintenaient.

• ÉVOLUTION DE LA POPULATION SUR LE TERRITOIRE DU SCOT DE L'ARTOIS ENTE 1968 ET 2006



LEXIQUE

Solde naturel : il s'agit de la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

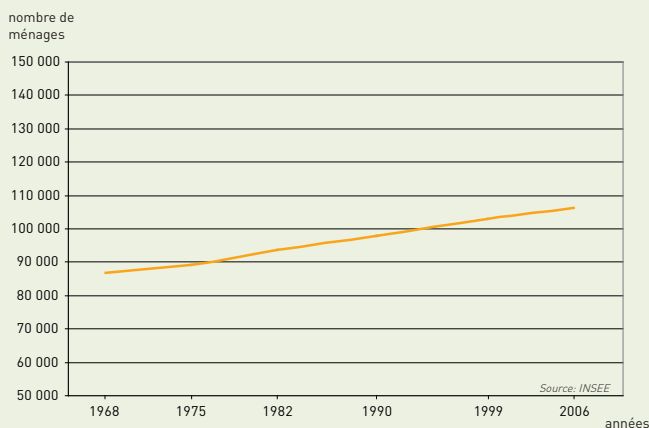


• UN NOMBRE DE MÉNAGES QUI NE CESSE DE PROGRESSER

LEXIQUE

Décohabitation : il s'agit des ruptures d'union ou des séparations des domiciles des différentes générations d'une même famille. Ce phénomène conjugue une multiplication des ménages avec une diminution de leur taille moyenne.

• ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MÉNAGES SUR LE TERRITOIRE DU SCOT DE L'ARTOIS ENTRE 1968 ET 2006



Pendant que la population diminuait sur le territoire du SCoT de l'Artois, le nombre de ménages ne cessait d'augmenter, passant de 87 000 en 1968 à 109 000 en 2006, soit 22 000 ménages supplémentaires en

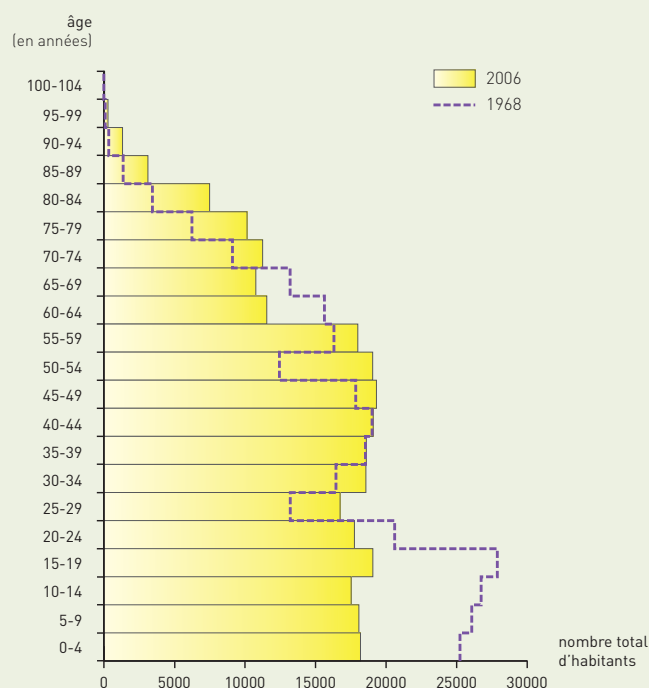
près de 40 ans. Ce paradoxe s'explique par le phénomène de décohabitation et par le vieillissement de la population (les personnes âgées, de plus en plus nombreuses, résident le plus souvent au sein de ménages

de petite taille). Les ménages sont donc en moyenne plus petits en 2006 qu'ils ne l'étaient quarante ans auparavant (la moyenne est passée de 3,3 à 2,5 personnes par ménage).

• UNE POPULATION QUI VIEILLIT

Conformément à ce qui est observé à l'échelle nationale, la population du territoire du SCoT de l'Artois a vieilli en raison de la baisse du nombre de jeunes âgés de moins de 25 ans et de l'augmentation de personnes âgées de 65 ans ou plus. Ainsi, en 1968, près de la moitié de la population du territoire du SCoT de l'Artois avait moins de 25 ans, soit 44%. En 2006, ce n'est plus le cas que d'un tiers de la population, soit 33% : ils étaient 126 000 en 1968 contre 91 000 en 2006. A l'opposé, on dénombre 44 000 personnes âgées de 65 ans ou plus (soit 16 % de la population) en 2006 tandis qu'il y en avait 10 000 de moins en 1968 (ils représentaient alors 12 % de la population du territoire du SCoT de l'Artois).

• STRUCTURE PAR ÂGE DE LA POPULATION DU TERRITOIRE DU SCOT DE L'ARTOIS EN 1968 ET 2006



ÉCOLE
DESNOS

UN REBOND DÉMOGRAPHIQUE DEPUIS LE DÉBUT DES ANNÉES 2000

LES TENDANCES DÉMOGRAPHIQUES OBSERVÉES DEPUIS LA FIN DES ANNÉES SOIXANTE ONT ÉTÉ MODIFIÉES AVEC L'ÉVOLUTION DES MODES DE VIE. EN EFFET, LE DÉFICIT DU SOLDE MIGRATOIRE, PRINCIPALE CAUSE DE LA BAISSSE DE POPULATION JUSQU'ALORS, A ÉTÉ RÉDUIT PAR L'ARRIVÉE SUR LE TERRITOIRE D'HABITANTS PROVENANT DES ARRONDISSEMENTS DE LILLE OU DE LENS.



LEXIQUE

Solde migratoire : le solde migratoire est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de la même période. Ce concept est indépendant de la nationalité.

• MOINS DE DÉPARTS ET UNE CERTAINE ATTRACTIVITÉ SUR LE RESTE DE L'AIRE MÉTROPOLITAINE

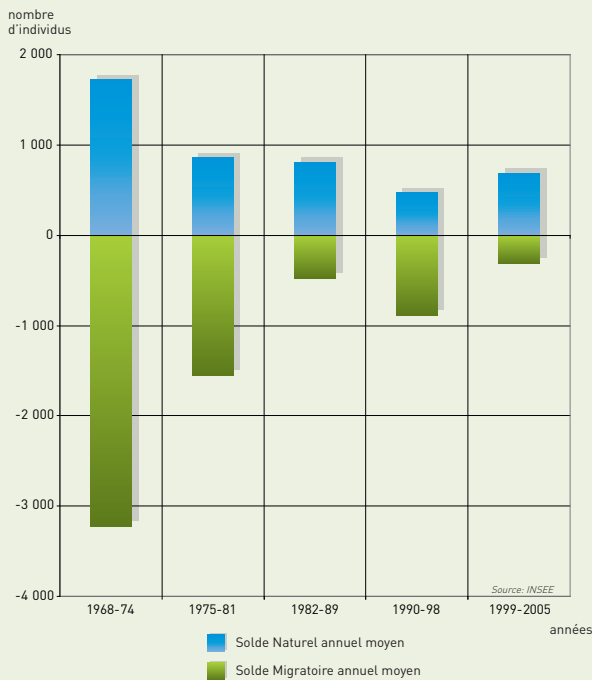
La décroissance de l'effectif de la population du territoire du SCoT de l'Artois est largement expliquée par un mouvement dominant de départs, qui fut particulièrement élevé dans les années soixante-dix. A cette époque, le territoire perdait par le jeu des migrations 11 personnes tous les 1 000 habitants, tandis qu'il en gagnait seulement 6 par son renouvellement naturel. Progressivement, le solde naturel a diminué (il a été divisé par deux entre les années

soixante-dix et le début des années 2000) et le déficit migratoire a été considérablement réduit : il est dix fois moins important au cours de la dernière période intercensitaire (1999-2006) que trente-cinq ans plus tôt. En effet, le déficit est passé de -3 000 personnes sur la période 1968-1974, à -300 au cours des années 2000. Ces variations expliquent que le taux d'accroissement de la population du territoire du SCoT de l'Artois au cours des années 1999-2006 soit devenu positif.

LEXIQUE

Taux d'accroissement de population : il s'agit du pourcentage de variation d'une population concernée, qu'il s'agisse d'une augmentation ou d'une diminution. C'est la somme de l'accroissement naturel, et du solde migratoire, par rapport à la population totale.

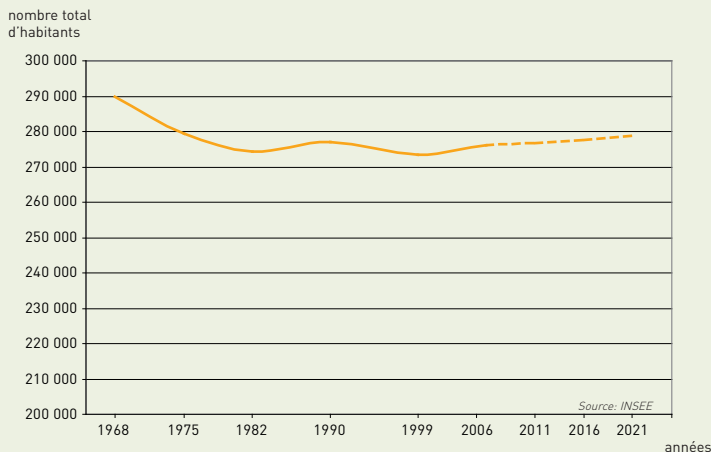
• ÉVOLUTION DES SOLDES MIGRATOIRES ET NATURELS ANNUELS MOYENS SUR LE TERRITOIRE DU SCoT DE L'ARTOIS ENTRE 1968 ET 2006



Depuis le début des années soixante-dix, la tendance au niveau du SCoT de l'Artois est à la réduction du déficit migratoire. Ce phénomène est en partie liée au vieillissement de la population, les personnes âgées étant moins souvent candidates au départ que les plus jeunes (poursuite des études, recherche d'emploi). Mais, récemment, un autre facteur a également eu un effet important. Les nombreux départs vers les autres régions de France métropolitaine (non compensés par des flux en sens inverse) ont été atténués par des échanges migratoires favorables avec les arrondissements de Lille et de Lens. Les arrivées en provenance de ces territoires voisins ont été plus nombreuses que les départs vers ces derniers au cours des années 2001-2006.

• UNE DYNAMIQUE QUI POURRAIT SE PROLONGER A L'HORIZON 2020

• ÉVOLUTION DE LA POPULATION DU TERRITOIRE DU SCoT DE L'ARTOIS DE 1968 À L'HORIZON 2020

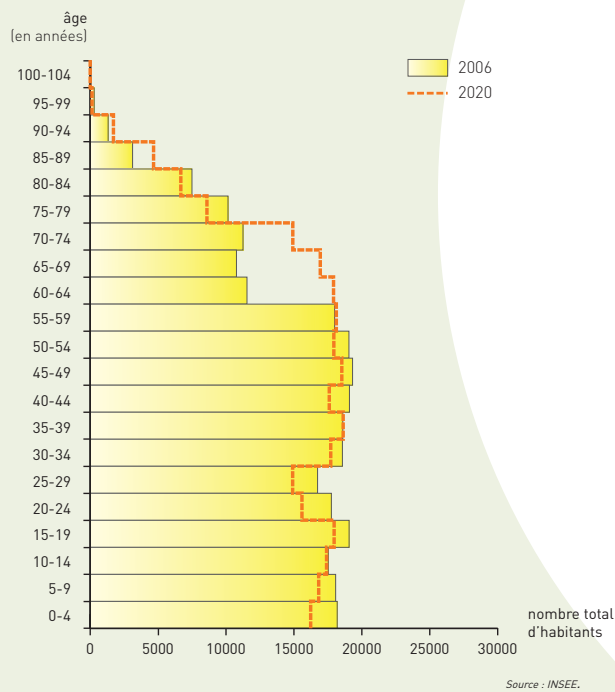


Si ces tendances récentes se maintiennent à l'horizon 2020 (stagnation du solde naturel et stagnation ou baisse du solde migratoire), le territoire du SCoT de l'Artois pourrait compter 3 000 habitants de plus qu'en 2006 : 279 000 personnes résideraient alors sur le territoire, et la croissance des effectifs serait principalement assurée par celle des 60-74 ans. Ils devraient être environ 16 000 de plus en 2020 par rapport à 2006: plus du quart de la population serait alors âgée de 60 ans et plus, dont 19 % (près d'une personne sur cinq) aurait au moins 65 ans. Les autres groupes d'âges devraient tous compter moins d'individus qu'aujourd'hui. Ce vieillissement participerait largement à la poursuite de l'augmentation du nombre de ménages.

Depuis le début des années 2000, la tendance est à la hausse de population. Elle devrait se poursuivre à l'horizon 2020 avec la poursuite des flux migratoires récents en provenance notamment de la métropole Lilloise (population de jeunes ménages actifs).



• STRUCTURE PAR ÂGE DE LA POPULATION
DU TERRITOIRE DU SCOT DE L'ARTOIS EN 2006 ET À L'HORIZON 2020



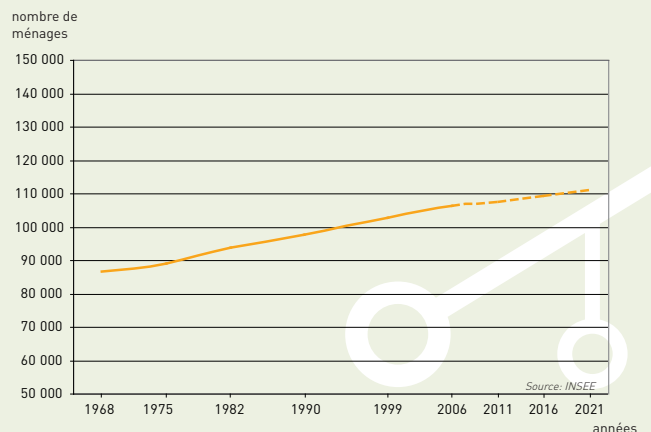
LEXIQUE

Le phénomène de rectangularisation de la pyramide des âges : Il s'agit de la conséquence d'une natalité qui varie peu d'une année à l'autre et d'une mortalité très faible. Avec le temps, les effectifs de population des différentes classes d'âge s'homogénéisent et la répartition de la population de chaque classe d'âge paraît dès lors assez égale.

En 2020, le phénomène de rectangularisation de la pyramide des âges devrait s'étendre aux classes d'âges situées au-delà de 60 ans. Ainsi, dans dix ans, la population âgée de moins de 70 ans devrait se répartir presque équitablement entre les différents groupes d'âges quinquennaux. L'autre évolution majeure entre 2006 et 2020 sera l'augmentation considérable de l'effectif de personnes âgées de 60-74 ans, qui correspondent aux générations nombreuses nées après la seconde guerre mondiale. L'évolution des plus de 85 ans sera plus limitée sur cette décennie. Toutefois la hausse des classes précédentes annonce une explosion du nombre de plus de 85 ans après 2020 et donc des phénomènes de dépendance.

Le nombre de ménages résidant sur le territoire du SCoT de l'Artois a augmenté de manière considérable entre 1970 et 2006. Cette croissance devrait se poursuivre au cours des prochaines années, notamment en raison du vieillissement de la population. Avec la poursuite des tendances récentes, le territoire pourrait accueillir 5 000 ménages supplémentaires entre 2006 et 2020.

• ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MÉNAGES SUR LE TERRITOIRE DU SCOT DE L'ARTOIS DE 1968 À L'HORIZON 2020



VERS UN RÉÉQUILIBRAGE DE LA RÉPARTITION DE POPULATION SUR LE TERRITOIRE DE L'ARTOIS

SI DEPUIS LA FIN DES ANNÉES SOIXANTE, LE TERRITOIRE DU SCOT DE L'ARTOIS A VU SA POPULATION DIMINUER, L'ÉVOLUTION A ÉTÉ CONTRASTÉE SELON LES SECTEURS CONCERNÉS. PENDANT QUE L'ANCIEN BASSIN MINIER PERDAIT UN NOMBRE IMPORTANT D'HABITANTS, LE BÉTHUNOIS ET LES « COLLINES DE L'ARTOIS » OBSERVAIENT UNE CROISSANCE CONTINUE DE LEUR POPULATION.



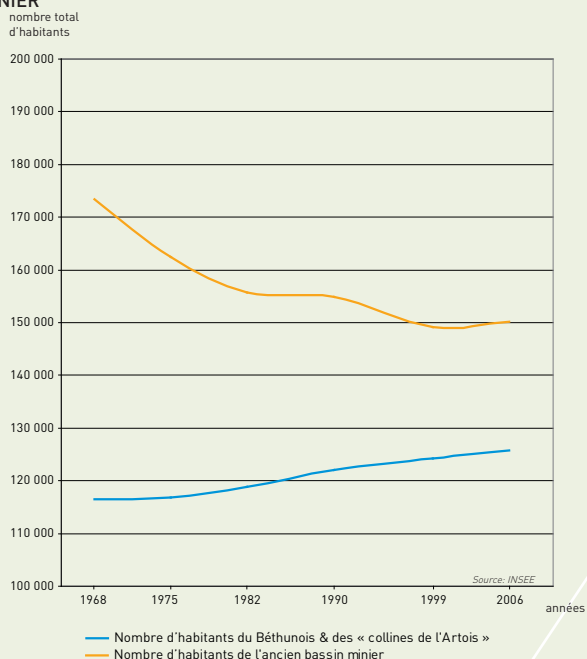
Au sein du territoire du SCoT de l'Artois, les évolutions démographiques depuis 1968 ont été très différentes selon le secteur de résidence. Tandis que l'ancien bassin minier a perdu près de 24 000 habitants en quarante ans (de 173 500 en 1968 à 150 000 en 2006), le Béthunois et les «collines de l'Artois» en ont gagné dans le même temps 10 000 (de 116 500 à 126 000). La population du territoire du SCoT de l'Artois est maintenant mieux répartie entre ces deux entités territoriales : 54 % réside dans l'ancien bassin minier en 2006 contre 60 % à la fin des années soixante.

Dans l'ancien bassin minier, le déficit démographique a été particulièrement important dans les années soixante-dix : entre 1968 et 1982, cette partie du territoire a perdu plus de 17 000 habitants, alors que dans le territoire voisin, l'effectif demeurait stable. La diminution de la taille de la population de l'ancien bassin minier s'est ralentie à partir des années quatre-vingt tandis que la croissance démographique devenait plus nette dans le Béthunois et les «collines de l'Artois».

QUELQUES CHIFFRES

- **L'Ancien bassin minier :**
-24 000 habitants entre 1968 et 2006.
Représente 60% de la population en 1968 et 54% en 2006.
53 000 ménages en 1968 et 59 500 en 2006, soit une augmentation de 6 500 ménages en près de 40 ans
- **Béthunois et collines de l'Artois:**
+10 000 habitants entre 1968 et 2006.
Représente 40% de la population en 1968 et 46% en 2006.
34 000 ménages en 1968 et 49 500 en 2006, soit une augmentation de 15 500 ménages en près de 40 ans.

• ÉVOLUTION DE LA POPULATION DE 1968 À 2006 SUR LES TERRITOIRES DU BÉTHUNOIS ET DES « COLLINES DE L'ARTOIS » ET DE L'ANCIEN BASSIN MINIER

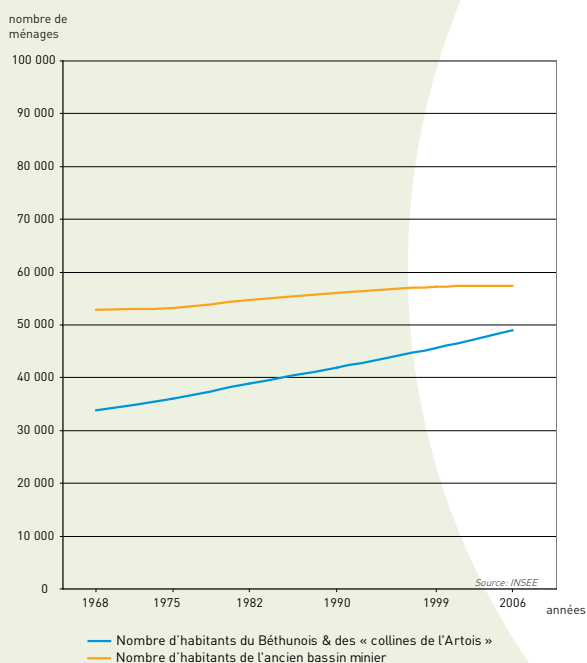


Parallèlement aux évolutions de population, le nombre de ménages n'a quand à lui quasiment jamais cessé de croître au sein de ces deux parties du territoire du SCoT de l'Artois. En 2006, on en compte 59 500 dans l'ancien bassin minier (contre 53 000 en 1968), et 49 500 dans le Béthunois et les «collines de l'Artois» (contre 34

000 en 1968). Alors qu'il y avait en 1968 dans l'ancien bassin minier 19 000 ménages de plus que dans le Béthunois et les «collines de l'Artois», cette différence n'est plus que de 10 000 en 2006, ce qui s'inscrit dans le cadre du rééquilibrage démographique entre les deux secteurs au sein du territoire du

SCoT de l'Artois. A noter que l'évolution positive du Béthunois et des «collines de l'Artois» est en réalité bien plus importante car n'est pas ici comptabilisée la croissance élevée des 4 communes de l'arrondissement hors SCoT de l'Artois (Fleurbaix, Laventie, Lestrem et Sailly-sur-la-Lys).

• ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MÉNAGES DE 1968 A 2006 SUR LES TERRITOIRES DU BÉTHUNOIS ET DES « COLLINES DE L'ARTOIS » ET DE L'ANCIEN BASSIN MINIER



LE RENOUVEAU DÉMOGRAPHIQUE DE L'ANCIEN BASSIN MINIER

DEPUIS LE DÉBUT DES ANNÉES 2000, LES COMMUNES DE L'ANCIEN BASSIN MINIER ONT INVERSÉ LES TENDANCES. QUE CE SOIT EN TERMES DE CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE OU DE SOLDE MIGRATOIRE, CE SECTEUR SEMBLE OBSERVER UN RENOUVEAU DÉMOGRAPHIQUE.

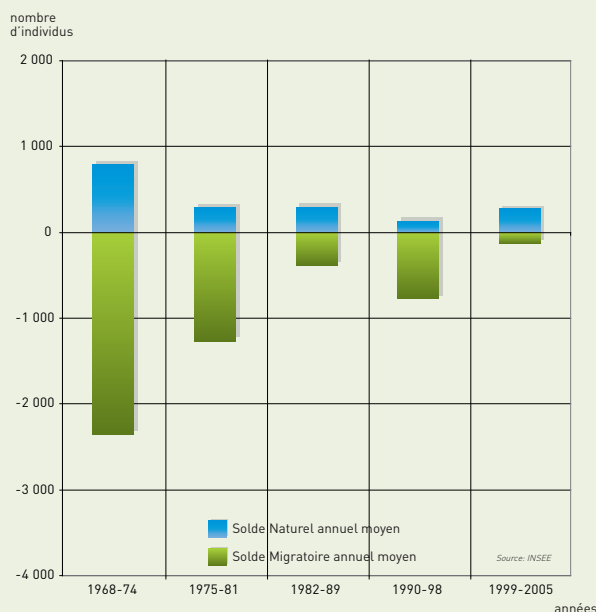
LEXIQUE

Période intercensitaire : période comprise entre deux recensements.

• DEPUIS LE DÉBUT DES ANNÉES 2000, UN SOLDE MIGRATOIRE PROCHE DE L'ÉQUILIBRE

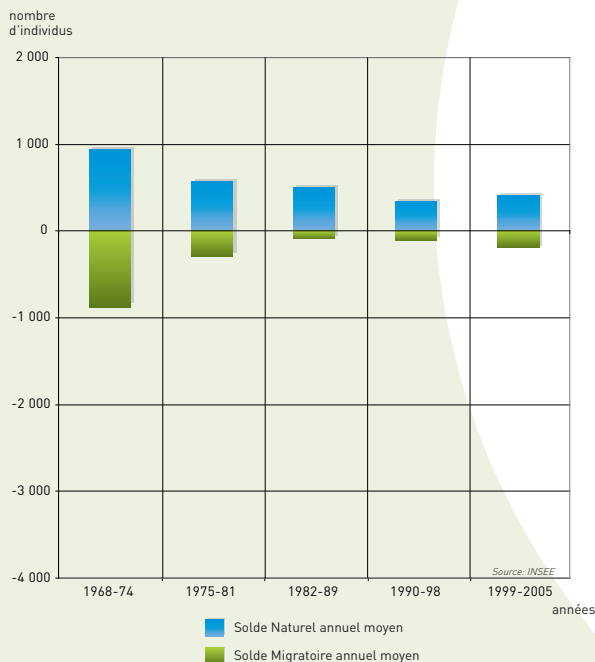
La dernière période intercensitaire révèle qu'après une longue « crise » démographique, l'ancien bassin minier semble amorcer une phase de renouveau démographique. Ainsi, le déficit migratoire a été fortement réduit. Au cours des années 2001-2006, on compte même un peu plus d'arrivées que de départs. On observe notamment de nombreux échanges entre le Béthunois et l'ancien bassin minier, qui profitent davantage à ce dernier, bien que ces départs soient le fait de populations à revenus plus modestes. Il faut également signaler l'arrivée de populations âgées (retraités) en provenance d'autres secteurs géographiques, caractéristique partagée par l'ensemble de l'ancien bassin minier du Nord Pas-de-Calais.

• ÉVOLUTION DES SOLDES MIGRATOIRES ET NATURELS ANNUELS MOYENS ENTRE 1968 ET 2006 SUR L'ANCIEN BASSIN MINIER





• ÉVOLUTION DES SOLDES MIGRATOIRES ET NATURELS ANNUELS MOYENS ENTRE 1968 ET 2006 SUR LE BÉTHUNOIS ET LES «COLLINES DE L'ARTOIS»



L'équilibre migratoire (même s'il est légèrement négatif) a été atteint dès la seconde moitié des années soixante-dix dans le Béthunois et les collines de l'Artois.

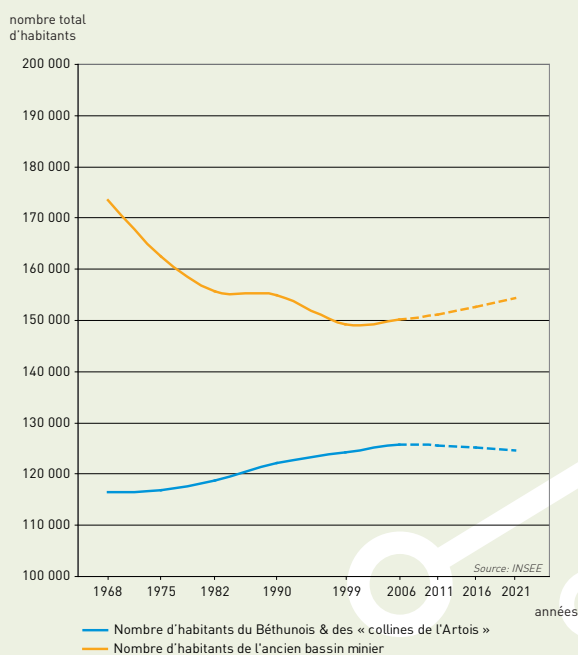
En revanche, il aura fallu trente ans pour qu'une telle situation soit observée dans l'Ancien bassin minier.

• A L'HORIZON 2020, UNE SITUATION PLUS FAVORABLE DANS L'AN CIEN BASSIN MINIER QUE DANS LE BÉTHUNOIS ET LES COLLINES DE L'AR TOIS ?

Des tendances qui s'inverseraient : si ces tendances migratoires toutes récentes se poursuivaient à l'horizon 2020, l'ancien bassin minier pourrait gagner 4 000 habitants en 15 ans et en compter 154 000, tandis que le Béthunois et les « collines de l'Artois » en perdrait un peu plus de 1 000 (il y aurait alors 125 000 personnes environ dans ce secteur en 2020).

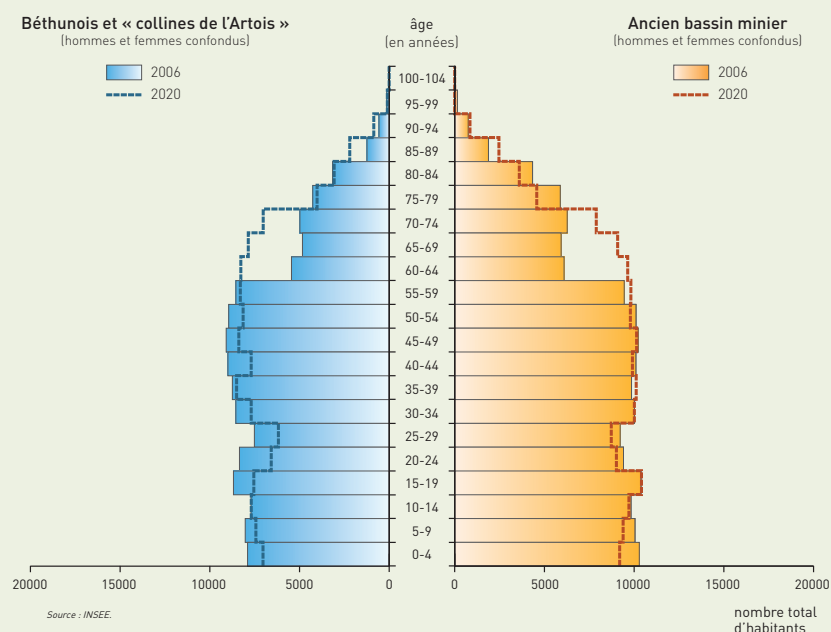
Cette tendance reste toutefois assez incertaine et pourrait évoluer différemment, notamment sur le Béthunois, plus sensible aux migrations de jeunes, ici plus nombreux.

• ÉVOLUTION DE POPULATION DE 1968 À L'HORIZON 2020 SUR LE BÉTHUNOIS ET LES COLLINES DE L'ARTOIS ET L'ANCIEN BASSIN MINIER



• STRUCTURE PAR ÂGE DE LA POPULATION DU BÉTHUNOIS ET DES «COLLINES DE L'ARTOIS» ET DE L'ANCIEN BASSIN MINIER EN 2006 ET À L'HORIZON 2020

Le vieillissement de la population se poursuivrait : chaque secteur compterait environ 8 000 personnes âgées de 60-74 ans de plus qu'en 2006 : il y en aurait plus de 33 000 dans le Béthunois et les «collines de l'Artois» et 38 000 dans l'ancien bassin minier. Cette croissance du nombre de personnes de cette tranche d'âges soutiendrait celle du nombre de ménages : il y en aurait plus de 50 300 dans le Béthunois et les « collines de l'Artois » (+ 1 300 entre 2006 et 2020) et 60 900 dans l'ancien bassin minier (+ 3 500 en quatorze ans).



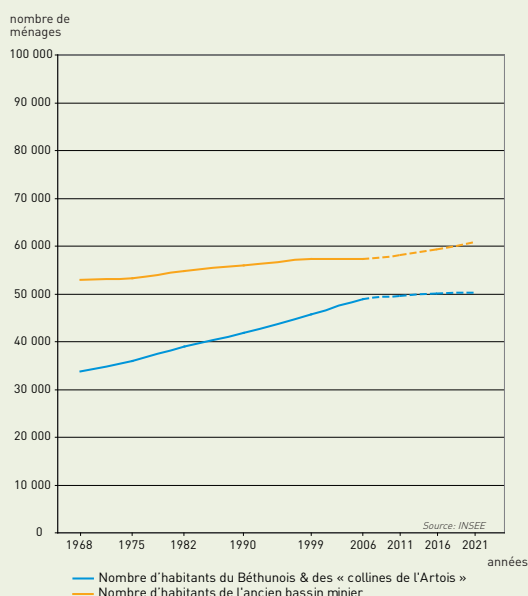
Les perspectives démographiques seraient donc plus favorables pour l'ancien bassin minier, mais ces tendances pourraient être amoindries. En effet, le renouveau démographique récent de l'ancien bassin minier repose en grande partie sur des migrations internes au territoire du SCoT de l'Artois, en particulier un flux important au départ de Béthune vers les

communes de moins de 5 000 habitants de l'ancien bassin minier. Si ce flux diminuait dans les prochaines années (ce qui paraît plus probable), la croissance des effectifs de ce dernier secteur serait plus faible, ce qui profiterait de manière symétrique au Béthunois et aux « collines de l'Artois ». Le scénario le plus vraisemblable est donc celui d'une hausse modérée de

l'effectif de l'ancien bassin minier qui pourrait approcher les 152 000 habitants, et d'une stabilisation du nombre d'habitants du Béthunois et des collines de l'Artois au-delà de 126 000 habitants. Chacun de ces territoires pourrait alors compter 2 000 ménages supplémentaires. Ce scénario alternatif n'affecterait pas l'augmentation attendue du nombre de personnes âgées.

Jusqu'en 2006, la croissance du nombre de ménages sur l'Artois a été fortement soutenue par l'augmentation du nombre de ménages dans le Béthunois et les « collines de l'Artois ». Mais si les mouvements migratoires récents devaient se maintenir, cette croissance fléchirait nettement au cours des prochaines années. Profitant davantage des échanges migratoires internes au territoire du SCoT de l'Artois, l'ancien bassin minier prendrait alors le relais pour prolonger l'augmentation du nombre de ménages.

• ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MÉNAGES DE 1968 À L'HORIZON 2020 SUR LE BÉTHUNOIS ET LES « COLLINES DE L'ARTOIS » ET L'ANCIEN BASSIN MINIER



DES COMMUNES DE MOINS DE 5 000 HABITANTS, MOTEUR DE LA DYNAMIQUE DÉMOGRAPHIQUE

NOUS ASSISTONS DEPUIS UN CERTAIN NOMBRE D'ANNÉES A UN PHÉNOMÈNE DE REDISTRIBUTION SPATIALE AU SEIN DU TERRITOIRE DU SCOT DE L'ARTOIS. EN EFFET, LES COMMUNES DE MOINS DE 5 000 HABITANTS OBSERVENT UNE CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE SOUTENUE TANDIS QUE LES PLUS GRANDES COMMUNES PERDENT GÉNÉRALEMENT DES HABITANTS.



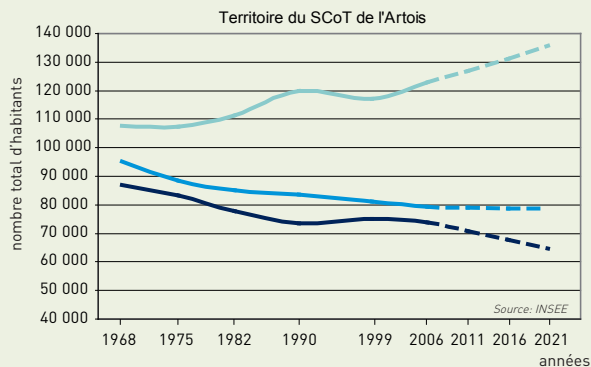
Les variations démographiques ont également été très inégales d'un type de communes à l'autre. L'ensemble des communes comptant de 5 000 à 10 000 habitants a ainsi perdu 16 000 personnes en quarante ans. Dans la classe des villes de 10 000 à 20 000 habitants, à elles deux, les communes de Nœux-les-Mines et Auchel ont perdu 4 000 personnes entre 1968 et 2006. Celles de plus de 20 000 habitants ont quand à elles perdu plus de 9 000, dont 8 500 à Bruay-la-Buissière. Seul le nombre de personnes résidant dans les communes de moins de 5 000 habitants a augmenté : de 108 000 en 1968, leur effectif est passé à 123 000

en 2006, soit une variation de + 14 % en près de quarante ans. En moyenne, chacune des 85 communes de cette taille a gagné environ 180 habitants, leur effectif moyen passant de 1 267 à 1 446 habitants. En 2006, 45 % de la population du territoire du SCoT de l'Artois réside dans ce type de communes contre 37 % en 1968. La baisse de l'effectif de la population de l'Artois s'est donc accompagnée d'un important mouvement de redistribution spatiale de celle-ci. L'augmentation du nombre d'habitants dans les petites communes s'est faite par

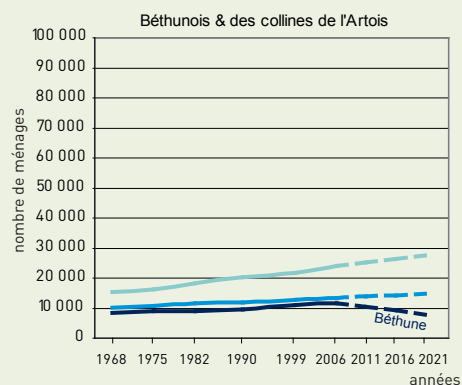
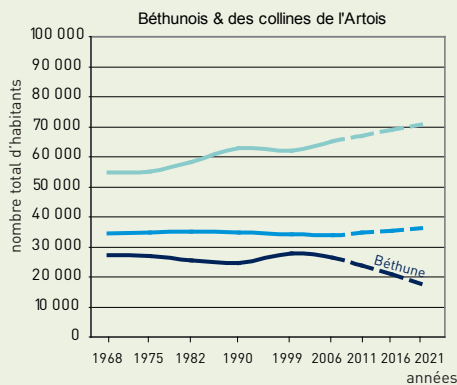
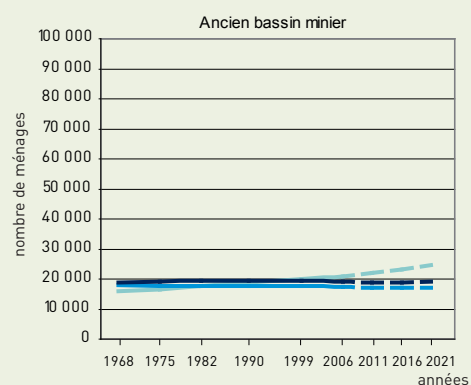
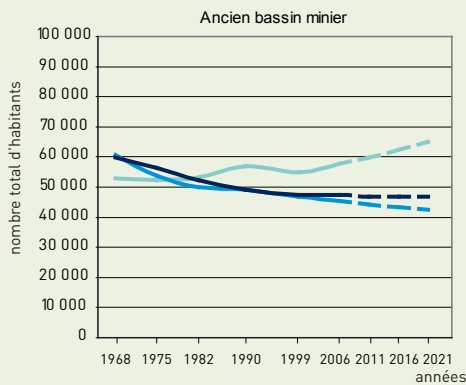
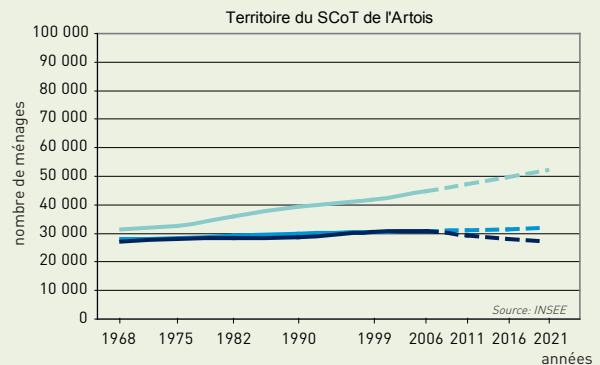
à-coups. La première phase de croissance se situe dans la seconde moitié des années soixante-dix. Entre 1975 et 1982, chaque commune gagne en moyenne environ 50 personnes. C'est deux fois moins toutefois qu'au cours des huit années suivantes (+ 98 entre 1982 et 1990). A cette croissance forte succède une période de stabilité des effectifs entre 1990 et 1999. Chacune de ces communes perd en moyenne 10 habitants. Enfin, le début des années 2000 voit la croissance des effectifs reprendre à un rythme identique à celui des années 1975-81 (+ 48 habitants en moyenne par commune entre 1999 et 2006).

• A L'HORIZON 2020, UNE TENDANCE À LA REDISTRIBUTION SPATIALE DE LA POPULATION QUI DEVRAIT SE POURSUIVRE

• ÉVOLUTION DE LA POPULATION DE 1968 À L'HORIZON 2020 SUR LE BÉTHUNOIS ET LES « COLLINES DE L'ARTOIS » ET L'ANCIEN BASSIN MINIER



• ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MÉNAGES DE 1968 À L'HORIZON 2020 SUR LE BÉTHUNOIS ET LES COLLINES DE L'ARTOIS ET L'ANCIEN BASSIN MINIER



— Communes de moins de 5 000 habitants
— Communes de 5 000 à 9 999 habitants
— Communes de 10 000 habitants et plus

— Communes de moins de 5 000 habitants
— Communes de 5 000 à 9 999 habitants
— Communes de 10 000 habitants et plus

Dans chaque secteur du territoire du SCoT de l'Artois, le dynamisme démographique des communes de moins de 5 000 habitants contraste avec les évolutions observées dans les communes plus grosses. Ces tendances devraient se maintenir à l'horizon 2020, assurant une croissance positive au niveau de l'Artois.

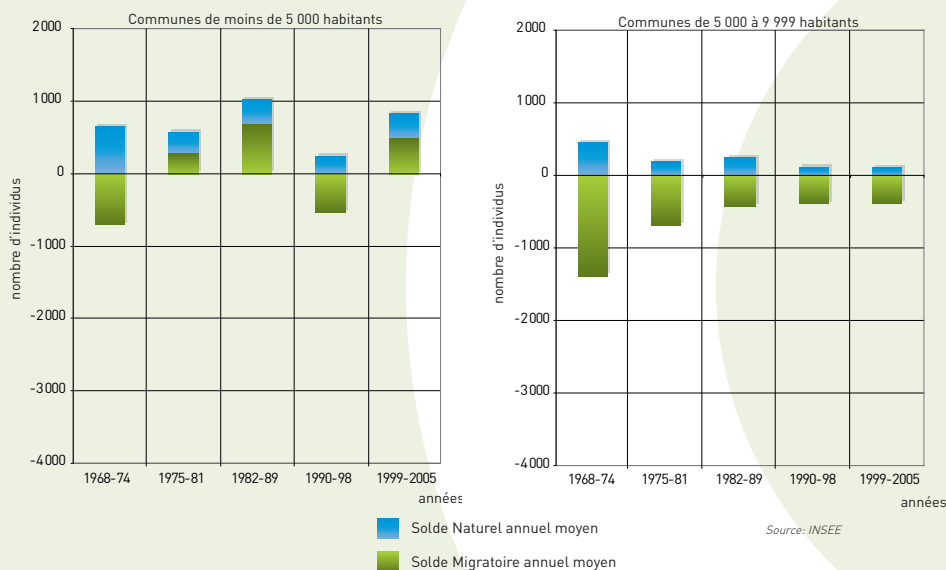
Quant au nombre de ménages dans les communes de moins de 5 000 habitants, il devrait

continuer de croître à l'horizon 2020, à un rythme proche de celui observé ces dernières années. Dans les communes plus grosses, le nombre de ménages devrait peu varier, sauf à Béthune dont le cas est toutefois à relativiser : la baisse attendue au cours des prochaines années suppose une prolongation du déficit migratoire élevé constaté au cours des toutes dernières années, ce qui paraît peu probable. De plus,

l'incertitude liée à l'évolution s'explique, en grande partie, par l'évolution des périmètres institutionnels (fusions/défusions avec Beuvry et Verquigneul) et à la difficulté d'obtenir des chiffres clairs sur le périmètre initial de la seule commune de Béthune (périmètre d'avant 1991 et après 2008). Dans ce cas, le nombre de ménages devrait croître à un rythme voisin dans l'ancien bassin minier et le Béthunois et les « collines de l'Artois ».

• UNE DYNAMIQUE QUI REPOSE LARGEMENT SUR UN SOLDE MIGRATOIRE POSITIF

• ÉVOLUTION DES SOLDES MIGRATOIRES ET NATURELS ANNUELS MOYENS ENTRE 1968 ET 2006 SUR LES COMMUNES DE MOINS DE 5 000 HABITANTS ET LES COMMUNES DE 5 000 À 9 999 HABITANTS

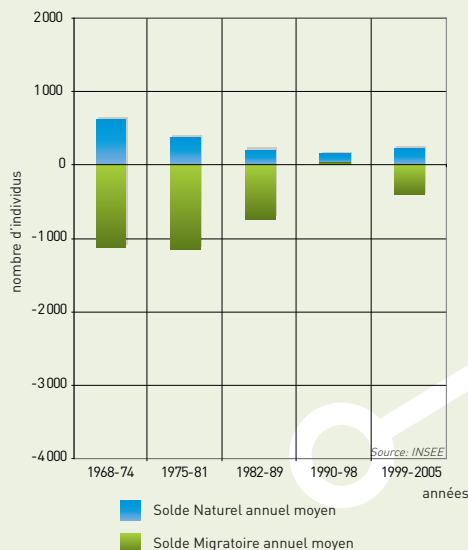


La croissance démographique des communes de moins de 5 000 habitants est la conséquence d'une dynamique migratoire très favorable, les arrivées de familles l'emportant très largement sur les départs de personnes seules (qui correspondent aux enfants parvenus à l'âge adulte, arrivés quelques années auparavant avec leurs parents). Mais pour continuer de croître, ces dernières sont presque condamnées à une fuite en avant démographique. En effet, les jeunes adultes sont enclin à quitter ces communes et le domicile des parents au moment de la poursuite des études ou de l'entrée sur le marché de l'emploi. Pour compenser sur le plan démographique leur départ inéluctable, il est indispensable de continuer d'attirer de nouvelles familles avec enfant(s). Ces pourquoi certaines communes ont tendance à favoriser la construction de nombreux logements afin d'attirer les ménages avec enfant(s). Seulement, quelques années plus tard, le ménage est à nouveau composé de 2 personnes et les logements construits initialement pour une famille avec enfant(s) se révèlent inadaptés.

Bien que la croissance démographique de ces petites communes soit en partie assurée par les flux en provenance des communes plus grosses du territoire du SCoT de l'Artois (notamment Béthune, mais comme dit précédemment, ces départs pourraient être, en grande partie, liés à la séparation de Béthune, de Beuvry et de Verquigneul), elles bénéficient surtout de l'arrivée de nombreux ménages en provenance des arrondissements très peuplés de Lille et Lens. Cette « attractivité » externe participe fortement au renouveau démographique récent. De ce fait, si elles devaient se révéler moins attractives, la croissance de l'effectif de la population du territoire du SCoT de l'Artois pourrait en souffrir. Par exemple, si le flux d'arrivées en

provenance de l'arrondissement de Lille venait à diminuer de 25 %, le territoire du SCoT de Béthune perdrait à nouveau des habitants à l'horizon 2020. En dépit de ces réserves, le nombre d'habitants dans les communes de moins de 5 000 habitants devrait continuer de croître de quelques milliers. A l'horizon 2020, près de la moitié de la population de l'Artois pourrait résider dans ce type de communes. A noter que si les populations arrivant de Lille sur la partie Nord du territoire sont plutôt des jeunes ménages à revenu plus élevé (professions intermédiaires, cadres), celles arrivant de Lens sur l'ancien bassin minier sont plutôt des ménages plus âgés, à revenu plus modeste (ouvriers), accentuant de fait l'écart de richesse entre les deux territoires.

• ÉVOLUTION DES SOLDES MIGRATOIRES ET NATURELS ANNUELS MOYENS ENTRE 1968 ET 2006 SUR LES COMMUNES DE PLUS DE 10 000 HABITANTS



- **LE DÉBUT D'UN NOUVEAU CYCLE DÉMOGRAPHIQUE PLUS ÉQUILIBRE**

Entre 1968 et 1999, tandis que le nombre d'habitants de la région Nord-Pas-de-Calais et celui du département du Pas-de-Calais augmentaient légèrement, l'effectif de la population du territoire du SCoT de l'Artois diminuait. Ce territoire, en particulier l'ancien bassin minier, a payé un lourd tribut démographique aux restructurations économiques qui ont suivi l'arrêt programmé de l'extraction minière dans les années soixante-dix. Trente ans auront donc été nécessaires pour que le processus de reconversion économique d'une partie du territoire se concrétise par un nouvel équilibre démographique caractérisé par un solde migratoire proche de zéro.

Il est possible qu'à ces années de crise démographique succède un nouveau cycle équilibré sur le plan migratoire qui bénéficierait, en outre, comme à l'échelle nationale, d'une fécondité assurant le renouvellement des générations (1,9 à 2,0 enfants par femme) et du recul de l'âge de la mortalité. Ces conditions assurent une croissance de toutes les populations. Les variations attendues à l'horizon 2020 seront de faible ampleur à l'échelle de l'Artois, des secteurs et mêmes des divers types de communes. Il ne faut donc pas s'attendre à des évolutions quantitatives spectaculaires susceptibles de bouleverser les équilibres qui se sont récemment dessinés. En revanche, la composition par âge évoluera de manière notable, avec la part grandissante, et d'ores et déjà importante, des personnes âgées de 65 ans et plus.

